

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRATIONS:

Reclames: la ligne. 25 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Mémorial, Grand Place, (entrée par les églises Saint-Etienne).

A Arras, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 27 MAI 1883

AU TONKIN

Nous avons souvent défendu l'opportunité de l'expédition du Tonkin.

Nous avons dit que du moment que nos troupes étaient engagées, il fallait aller jusqu'au bout; qu'il était trop tard pour tergiverser.

Les événements ne nous ont, hélas! que trop donné raison.

Les lenteurs gouvernementales et le mauvais vouloir de la majorité ont porté leurs tristes fruits.

Nos troupes, enfermées depuis plus d'une année dans la forteresse d'Hanoi, ont voulu essayer une sortie, pour élargir le cercle qui les enserrait.

La tentative a échoué.

Dans cette lutte de cinq cents Français contre quatre mille Annamites, le capitaine de vaisseau Rivière a été tué, un autre officier supérieur grièvement blessé, ainsi que plusieurs de nos héros soldats de marine.

Le commandant Rivière était l'un de nos officiers les plus éminents. Il possédait la bravoure, le prestige et la science militaire.

C'était aussi un littérateur de premier ordre, et nous lui devons plusieurs romans habilement charpentés et parfaitement écrits.

A tous les points de vue c'est une grande perte.

Cette perte, il faut l'imputer au gouvernement et non point à d'autres. Voilà un an environ que le commandant Rivière était au Tonkin, qu'il était enfermé dans Hanoi, et qu'avec une poignée d'hommes il se défendait contre une innombrable armée.

Il n'était pas difficile de prévoir l'issue désastreuse de cette lutte, et moins difficile encore de la conjurer.

La Cochinchine est à six jours de marche du Tonkin. Elle est reliée au ministère de la marine par un fil télégraphique. Elle a toujours des troupes d'infanterie de marine disponibles, et une division navale dans ses eaux.

Il fallait faire, il y a un an, il y a six mois, ce qu'on a fait hier: donner l'ordre aux troupes de la Cochinchine, de renforcer la garnison d'Hanoi.

Si l'on avait agi ainsi, il y a six mois ou un an, on eût certainement évité le désastre que le télégraphe nous a appris hier.

Tandis qu'aujourd'hui les Annamites vainqueurs, peuvent reconquérir Hanoi, massacrer sa garnison, soulever le pays

tout entier avant l'arrivée des renforts coloniaux et des troupes indigènes.

Sans doute la situation n'est pas désastreuse, et nous aurons raison des Annamites; mais les victoires futures nous coûteront des millions et des hommes qu'on pouvait facilement économiser.

Le Gouvernement n'est pas le seul coupable.

Ceux-là le sont un peu aussi qui ont essayé d'entraver cette expédition du Tonkin, dont la nécessité était depuis longtemps lumineusement établie.

Ils ont réparé hier leurs erreurs dans la mesure du possible, en votant à l'unanimité les crédits demandés.

On le voit, les responsabilités sont multiples.

Il ne tenait qu'à notre Gouvernement de mener rondement cette affaire, comme il mène — il faut lui rendre cet hommage — celle de Madagascar.

Que cette cruelle leçon nous serve au moins pour l'avenir.

PIERRE SALVAT.

MORT DU COMMANDANT RIVIÈRE

Paris, 26 mai.

Le ministre de la marine a communiqué au conseil une dépêche qui apporte de tristes nouvelles du Tonkin.

Dans une sortie opérée il y a quelques jours par la garnison française d'Hanoi, pour repousser une attaque des Annamites, le brave commandant Rivière, qui est chef de l'expédition, a été tué, et le chef de bataillon Berthe de Villiers a été mortellement blessé.

Il y a eu quatorze hommes tués et vingt-deux blessés.

La dépêche qui a apporté ces tristes nouvelles est en date de Saigon, 25 mai; elle émane de l'amiral Meyer, commandant la division navale des mers de Chine, qui est en ce moment sur les côtes du Tonkin et qui fait savoir qu'en apprenant cette perte douloureuse, il s'est rendu à Hai Phong, pour aviser provisoirement aux mesures à prendre.

Comme il faut environ quatre à cinq jours de mer pour aller d'Hai-Phong à Saigon, on voit que la mort du regretté commandant Rivière doit remonter au 20 mai environ, car la nouvelle n'a été transmise télégraphiquement que de Saigon à Paris; de Hanoi à Saigon, elle a été apportée par un aviso.

Le général d'infanterie de marine Bouët, qui se trouve à Saigon, va recevoir par le télégraphe l'ordre de se rendre au Tonkin pour prendre le commandement du corps expéditionnaire à la place du commandant Rivière.

Le commandant Henri Rivière était né à Paris, en 1837. Entré à l'École navale en 1856, il avait été nommé capitaine de frégate en 1870 et capitaine de vaisseau à la suite de la part active qu'il prit, en 1873, à la répression de l'insurrection canaque.

Le brillant officier de marine était chez lui doublé d'un littérateur des plus distingués. Tout le monde a des souvenirs nouvelles ou le fantastique et l'étonnant s'alliaient à une singulière profondeur d'observation psychologique. Citons entre autres le *Meurtrier d'Albertine Renouf*.

Dans un autre genre, il a écrit des études remarquables telles que la *Marine française sous Louis XV*, et plus récemment la *Nouvelle Calédonie*. Depuis plus d'un an, avec une poignée d'hommes, le commandant Rivière se maintenait au cœur du Tonkin malgré les efforts des bandes chinoises à la solde de l'Annam.

Dans une semblable situation, des hommes tels que les commandants Rivière et

Francis Garnier ne sont que trop portés à payer de leur personne pour suppléer par l'audace et le prestige individuels à la force matérielle qui leur manque.

HYPOCRISIE

Personne parmi les amis de la liberté et de la paix des consciences n'a accueilli avec confiance les déclarations que M. Jules Ferry et M. Martin-Feuille ont faites sur la politique religieuse.

On est payé pour ne plus se leurrer de phrases et de promesses; on attend des réalités et des actes. Ceci soi dit en passant pour répondre au *Temps*, qui nous reproche de contrarier par notre méfiance une évolution si heureuse. Que le ministère — nous ne disons pas même républicain — mais s'arrête seulement dans la voie de la 'persécution; que, par exemple, il renonce à la loi par laquelle il prétend imposer le service militaire aux séminaristes; qu'il répudie le projet préparé par M. Waldeck-Rousseau pour accorder la liberté d'association à tous les ennemis de l'Église, en la refusant aux catholiques; qu'il retire ou combatte les projets déposés à la Chambre des députés, ou déjà votés par elle et soumis au Sénat, contre l'enseignement libre, primaire et secondaire; qu'il refuse son approbation à l'expulsion des aumôniers des hôpitaux; qu'il cesse d'autoriser et même d'encourager ses instituteurs à violer la neutralité religieuse dans les écoles publiques; qu'il s'interrompe dans la suppression arbitraire des traitements des curés et des évêques; — alors, sans doute, la justice ne sera pas encore satisfaite; nous ne pourrions tenir quitte le gouvernement de la réparation du passé, de la restitution des libertés conquises, du rétablissement des droits violés; mais enfin le fait de s'arrêter dans la persécution aurait une signification dont notre bonne foi tiendrait compte.

Or, jusqu'à présent, il n'y a pas eu trace de cet arrêt dans les déclarations faites par les ministres; bien au contraire, ceux-ci ont consenti, devant les commissions du budget et du Concordat, de nouvelles violences; la seule différence entre eux et M. Paul Bert ou M. Jules Roche est dans la quantité et la rapidité de ces violences, et surtout dans l'épigramme qu'il convient de leur attacher. Or, nous le répétons, tant que la question se posera ainsi, nous ne pouvons faire grande différence, entre les deux thèses et les deux conduites; nous proclamons même volontiers que la brutalité de l'une est encore moins dangereuse pour nous que l'hypocrisie de l'autre.

M. Ferry verra par cette déclaration que nous ne cherchons pas méchamment à contrarier sa manœuvre, car le témoignage que nous lui rendons ainsi pourra lui servir à établir contre MM. Bert et Roche que c'est lui qui fait après tout à l'Église la guerre la plus efficace et la plus redoutée.

Ceci dit pour ne pas joindre au plaisir d'être victimes le ridicule d'être dupes, nous n'en observons pas moins avec curiosité les conséquences que paraît avoir, dans le schéma du parti républicain, l'évolution échouée par les ministres. Le *Temps* a plaidé; il voit dans les paroles prononcées à la paix religieuse succédant à la guerre, et il proclame avec émotion que « les déclarations du 23 mai marqueront une époque dans la politique religieuse de la République ». Le *Journal des Débats* voit là la preuve que le gouvernement repousse non seulement la rupture du Concordat mais « son application léonine » et « cette

doctrine bâtarde qui s'appelle l'application stricte du Concordat, et qui n'est que le Concordat à temps ». Ce journal ajoute que les ministres « ont bien vu qu'on ne s'attaquait pas impunément à cette puissance qu'on appelle l'Église »; c'est pourquoi, à la « guerre dissimulée et sans franchise qu'on voulait déclarer sous le couvert d'une application stricte du Concordat », ils ont « préféré la paix ».

Avant d'attacher quelque importance à ce langage, assez nouveau dans la presse ministérielle, nous voudrions savoir ce qu'il durera. Combien de fois, en effet, le *Temps* ou le *Journal des Débats* ont-ils témoigné de ces velléités; combien de fois aussi n'y ont-ils pas renoncé devant les exigences et les menaces des radicaux, et ont-ils été les premiers à démontrer la nécessité de faire ce qu'ils réprouvaient la veille?

Voici qui est plus sérieux et d'ordinaire moins sujet aux rétractations: c'est le langage de la *Republique française*. Ce journal est plus que l'organe du ministère, il en est le protecteur. Or, ce matin, après deux jours de réflexion, il donne son avis sur les déclarations ministérielles. Non seulement le combat en fait les propositions du gouvernement sur les bourses des séminaristes, mais c'est le principe même de la politique ministérielle qu'il repousse: il proclame qu'on doit tendre à la rupture du Concordat, à la préparation, la commencer peu à peu; qu'il ajoute, d'un ton qui n'est pas sans menace, que c'est « la politique de la majorité républicaine ».

On le voit, la contradiction est aussi nette que possible. Il est à remarquer que, dans cet article, la *Republique française* affecte de ne prendre parti que pour M. Martin-Feuille. Est-ce une façon d'insinuer que M. Challemeil-Lacour et M. Waldeck-Rousseau, plus particulièrement amis du journal gambettiste, ne partagent pas l'avis du garde des sceaux? Mais qu'est-ce que la *Republique française* fait alors de M. Jules Ferry, qui s'est complu au même degré au Concordat et au projet de loi sur le déshébergement intérieur du ministère? Sera-ce une rupture entre le ministère et les gambettistes? Sera-ce une scission entre les gambettistes eux-mêmes? Ou bien se sera-ce pas plutôt une nouvelle capitulation de M. Jules Ferry devant les radicaux? Nous ne savons; mais nous ne croyons pas nous tromper en disant que le gâchis républicain en sera encore augmenté.

PAUL THUREAU-DANGIN.

LE BOIS DE BOULOGNE

La *Semaine illustrée*, dont nous avons souvent constaté les succès légitimes, publie, dans son dernier numéro, sous le pseudonyme d'Aleste, une chronique parisienne de M. Victor du Bled.

Nous connaissons M. Victor du Bled, historien, et M. Victor du Bled, écrivain politique.

Comme historien, il appartient à la grande école socratique de la vérité, érudition, les racontant avec une éloquente simplicité, et une scrupuleuse impartialité; les appréciant ensuite dans des pages d'une puissante émotion patriotique, et dont un grand nombre sont de véritables chefs-d'œuvre de philosophie.

Comme écrivain politique, il excelle à juger les hommes et les événements, à

démêler dans les premiers le côté faible et le côté fort; à marquer la signification véritable des seconds, à prédire leurs conséquences.

Mais voici qu'un nouveau Victor du Bled se révèle à nous, dans un genre tout à fait opposé aux précédents: c'est M. du Bled, chroniqueur.

Et pour dire notre pensée toute entière, le chroniqueur n'est inférieur ni à l'historien, ni à l'écrivain politique, qui sont deux de première force.

Un exemple vaut mieux que nos affirmations. Dites moi, si vous avez rien lu de plus étudié, de plus rigoureusement exact, de plus poétiquement et de plus ironiquement écrit, que l'article suivant, sur le Bois de Boulogne, et sur sa clientèle quotidienne?

P. S.

Frais et pimpant comme une jeune mariée, lustré comme une chatte, peigné, râtissé, arrosé par une armée de manœuvres, surveillé par un bataillon d'agents, le bois de Boulogne émerge tout auprès de Paris, ainsi qu'une fleur au milieu d'une ruine.

Tous les bois connus, c'est le plus paré, le plus coquet, et l'art a fait pour lui autant de beautés que de défauts: de même que certaines femmes, à défaut de la beauté originelle, se créent une beauté sociale, par leur éléance, leur hôtel, leurs réceptions, de même il a, lui aussi, une sorte de beauté artificielle qu'il emprunte à son illustre voisinage, à cette toilette merveilleuse qu'on lui fait chaque matin, à ces promeneurs qui sifflent ses allées. Le Mont-Valérien, ce mystérieux grandeur, le domine et l'air de lui rappelle qu'il le protège de son cloisonnement autour de lui, et dans les environs se dressent Neuilly, Boulogne, Suresnes, Auteuil, Passy, ces faubourgs de la capitale; les fortifications les bordent en partie, mais on ne les aperçoit guère, on en parle moins; n'y fait-on pas attention: le bois est là tout à côté, qui vous attire comme une sirène, vous offrant mille distractions charnelles, la fraîcheur et l'ombrage, la solitude ou la compagnie, à votre gré.

Trois heures de l'après-midi: tilburys légers et confortables calèches, landaus moelleux et fringants victorians se pressent dans l'avenue de l'Impératrice que son Eminence Rouge le Conseil municipal de Paris a vertueusement débaptisée. Les voitures de maîtres côtoient les modestes locatis, les gens qui viennent pour voir ne viennent pas pour être vus; car c'est le bois de la haute vie, et pour rien au monde une femme à la mode ne manquera son tour des Lacs et de la grande allée de Neuilly. Ne faut-il pas exhiber les nouveaux chevaux qui feront jurer de jalousie les bonnes amies, le chapeau inédit de Loïs, et cette robe de Worth qui est tout un poème de sole et de dentelle? Saviez-vous, Madame, que les couturières fréquentent le bois afin d'y apprendre les nouvelles modes de la capitale, et de spéculer sur l'engouement de l'imitation? car il y a des femmes qui sont les souveraines du bon ton, et vous savez mieux que moi que quand votre tailleuse vous a répondu: La marquise de B... la comtesse de L... s'habillent de la sorte, elle considère que la loi et les prophètes ont parlé. Et vous-même je gage que vous n'êtes pas insensible à cet argument féminin, qui vaut bien, au reste, les raisonnements dont use le sexe fort dans le Parlement.

Nous voici au bois, et le Lac inférieur développe ses molles sinuosités. Quelle remonte et descend, et va au pas, car les gardiens n'ont pas à se plaindre de la des-sus, et si quelqu'un sort du rang, vite ils le rappellent à l'ordre, prennent bel et bien son nom et au besoin lui déclarent procéduralement. C'est le moment où l'on s'observe,

partirons demain soir; maintenant le voilà satisfait, rentre dans sa chambre, tu as besoin de repos.

— Pas encore, j'ai une autre demande à vous adresser.

— Quelle est cette nouvelle exigence? — Vous ne retirez pas vos vilains mots, vous ne saurez rien.

— Allons, je fais amende honorable, partie.

— Voici mon humble requête, répondez-moi. Dans quelques minutes, Léon Gervais traverse le vestibule pour être transféré dans la prison du chef-lieu. Je désire me adresser à lui pour lui faire mes adieux, et lui inspirer le courage dont il a tant besoin.

— Impossible de causer avec lui, il sera escorté par la gendarmerie.

— Je ne veux que le voir.

— Que la volonté soit encore faite, répondit le marquis.

Quelques instants plus tard, le bruit des grosses bottes de la gendarmerie indiqua que le moment de l'entrevue était arrivé. Léon Gervais, appuyé sur le bras de son tuteur, attendit le passage du prisonnier.

Bientôt l'apparut suivi de son gardien. L'expression découragée de sa physionomie, le regard éteint de ses yeux, mais sa figure ne tarda pas à s'éclaircir, la vue de sa bien aimée avait produit sur lui l'effet d'un choc électrique. Il avait relevé la tête, il marchait avec assurance.

Courage, lui dit Mlle de Cerneuse, au moment où il passait près d'elle... Courage! Ce que vous désirez sera fait. Cette communication avait été si rapide que le représentant de la force publique n'eut pas le temps de s'y opposer.

(A suivre.)

FEUILLETON DU 28 MAI 1883 — 48 —

LE CRIME DES AIRELLES

PAR SAINT-VERON

VIII

Les adieux

(SUITE)

Après avoir réfléchi un instant, le piqueur répondit: — La chose est possible, à la condition qu'on mettra en voiture à la sortie du cimetière, et que ce sera moi qui serai chargé de conduire.

— Prenez vos dispositions en conséquence; mon tuteur et moi nous allons entreprendre un voyage.

— M. le marquis ne m'a pas encore prévenu — il vous confirmera plus tard l'avis que je vous donne.

— Il suffit, mademoiselle, tout sera fait comme vous le désirez. Ou était si bien habitué au château à voir toutes choses décidées par l'enfant gâté, que jamais on ne discutait ses ordres. — Je vous recommande la discrétion, ajouta Mlle de Cerneuse. J'ai mes raisons

pour que notre départ ne soit point ébruité à l'avance.

— On aura bouche close, promit le serviteur. Mlle de Cerneuse avait pris une autre résolution; celle de voir son fiancé avant son départ; elle tenait à relayer son courage.

L'exécution de ce plan n'était pas sans difficulté. Il fallait d'abord obtenir le congé de Paris. Or, elle n'ignorait pas son honneur pour les déplacements. Enfin, elle devait manœuvrer de telle sorte que l'enfant avec le prévenu eût lieu à la barbe même des gendarmes sans qu'ils pussent s'y opposer.

Sa seule crainte était de rencontrer une invincible résistance chez sa marraine, qui, sans l'avouer encore ouvertement, cessait l'espérance de voir triompher son protégé.

Le hasard lui vint en aide. Mme des Airelles avait été tellement éprouvée par les événements de la dernière nuit, que sa santé s'en était ressentie; elle fut forcée de garder la chambre et de se mettre au lit.

Son absence allait donc donner à l'héritière toute liberté d'entretenir son tuteur sans témoins.

Elle attendit la fin du repas du soir pour entreprendre son siège. Comme il contrastait avec celui de la veille, si joyeux, si brillant d'espérances! Les domestiques avaient desservi, le marquis achevait de prendre son café. — Vous devriez allumer un cigare, mon tuteur, proposait la jeune diplomate. — Tu as raison, petite!... Un peu de nicotine ne saurait me faire du mal. — Voici votre caisse de Gabanas, fit-elle.

en présentant en même temps une bougie allumée.

Lorsque le fumeur eut tiré avec une satisfaction évidente quelques bouffées odorantes, elle comprit que le moment d'ouvrir la campagne était arrivé.

— Maintenant que nous voilà seuls, mon cher tuteur, nous pourrions causer tout à notre aise, commença-t-elle, j'ai bien des choses à vous dire? — Je me doute de la nature de tes confidences, je te vois venir. Tu veux me révéler de nouveau que tu es certaine de l'innocence de ton peintre, que tu t'obstines à aimer malgré tout.

— Dois-je donc l'abandonner parce qu'il est malheureux? — Je te comprendrais... si nous étions assurés de son innocence! Hélas! elle est encore fort douteuse.

— Comment? vous aussi, vous vous mettez contre lui, s'écria-t-elle avec vivacité! — Ma foi en me montrant incrédule, je ne fais que suivre le courant de la rumeur publique, je me range à l'avis du juge d'instruction.

— M. Duranger, au fond, ne le croit pas coupable; mais il est magistrat, il doit mettre aux exigences de son métier, chargé de rassurer la société... son devoir avant d'être un homme!... Nous, mon tuteur, nous avons une autre mission à remplir, celle de défendre l'honneur de celui innocent apparaissant aussi éblouissant que la lumière du soleil.

De belles phrases, cela... de généreuses illusions!... mais il ne suffit pas de caresser des chimères, pour opérer le miracle que tu désires.

— Je sais fort bien que ce n'est pas avec des paroles que nous attendrons le but, c'est par des actes.

— Des actes?... Tu as quelque projet en tête, je le devine, explique-toi.

— Vous avez dû entendre dire qu'il existait des hommes dont le métier est de débrouiller les énigmes dont la justice ordinaire ne peut soulever le voile?

— Tu veux parler sans doute des agents de la police secrète? Leur habileté est incontestable... ils forment une sorte de compagnie qui porte le nom de brigade de sûreté. Grâce à eux, les scélérats sont traqués et leur intelligence, les grandes villes. Mais ils ne sortent d'affreux coups de théâtre habituel de leurs exploits... il faudrait de hautes protections pour obtenir l'envoi de ces agents en province... Ah! on nous en accorderait plus que nous n'en voudrions; mais, comme il ne s'agit que d'un crime accompli au fond d'un département, le gouvernement ne s'en inquiétera guère.

— Je connais un de ces hommes spéciaux, mon tuteur, je crois même qu'il se fera pas trop prier pour nous donner son concours.

— Tu connais un agent de police? fit le châtelain qui tomba de son haut. — Mon fiancé a rendu autrefois un service important à l'un d'eux, un des plus habiles même; lisez le billet que m'a passé le pauvre prisonnier.

Le marquis répondit après avoir achevé sa lecture: — Oui, sans doute, le concours de l'agent Fofleuille nous serait très utile, mais pour le décider à quitter sa retraite, il faudrait le voir, lui expliquer l'affaire, le séduire par la perspective d'une forte récompense.

— C'est pour cela que le voyage de Paris me semble nécessaire, opina Mlle de Cerneuse.

— Tu veux que je parte? — Je veux t'accompagner!... Une absence de deux ou trois jours serait suffisante.

— Très-bien!... Mais comment l'expliquerons-nous? Que dira ta marraine? Elle jettera les hauts cris lorsqu'elle aura connaissance de la cause.

— Aussi est-il parfaitement inutile de le lui dire.

— Mais comment le lui faire comprendre? — Rien de plus facile, mon tuteur; lui ferez remarquer qu'après les terribles événements qui se sont accomplis, j'ai besoin d'être un peu dépaycée, que la distraction d'un voyage est indispensable à ma santé.

— La chose présentée ainsi préviendra toute objection. Mais je connais l'horreur de la marraine pour Paris, elle résusera de nous accompagner.

— Tant mieux, mon tuteur! car la présence de ma marraine nous aurait fort gênés dans nos démarches.

— Tu as répondu à tout?... Quel jour as-tu fixé pour notre départ?

— Si vous le voulez bien, il aura lieu demain, à l'issue de la cérémonie funéraire. Notre berline nous attendra à la porte du cimetière.

— Il faut bien faire la volonté!... Je vais donner des ordres à René.

— C'est inutile, je l'ai déjà prévenu.

— Peste!... comme tu y vas... tu décides les choses avant d'avoir mon consentement.

— J'en étais sûr d'avance, vous êtes si bon, que vous ne savez pas refuser une demande juste!... or, comme le mariage est des plus raisonnables!...

— Bien! bien! c'est chose entendue, nous